



**Contribution : Étudiant.e.s en travail  
social, les grand.e.s sacrifié.e.s du second  
confinement ?**

Lors de la première période de confinement, la Fédération Nationale des Étudiant.e.s en Milieu Social s'était mobilisée afin de soutenir les étudiant.e.s en travail social. Aujourd'hui encore, nous nous mobilisons pour faire entendre leur voix et leur apporter les meilleures réponses possibles sur les différentes problématiques liées à leurs formations. C'est pourquoi nous avons publié un nouveau questionnaire, afin de faire remonter les inquiétudes et problématiques que rencontrent les étudiant.e.s, et d'autant plus dans le cadre de la crise sanitaire. Nous avons pu récolter 1379 réponses. Nous vous exposons les données recueillies dans cette nouvelle contribution.

## Les inquiétudes des étudiant.e.s en travail social :

---

Lors de notre enquête les étudiant.e.s en travail social ont pu faire remonter plusieurs inquiétudes concernant leurs formations. Nous avons pu relever parmi les pourcentages de réponses les plus élevés leurs principales sources d'anxiété. Cela concerne principalement les stages, pour 45,7% d'entre eux, les cours à distance pour 31% et les certifications pour 27,3%. Nous détaillerons ci-dessous, chaque source d'inquiétude selon les paroles recueillies.

### **Une inquiétude concernant les stages : révélatrice d'une problématique du travail social ?**

De nos jours, la question des stages reste l'une des plus grandes problématiques étudiantes dans le milieu social. En effet, sur les 1287 réponses recueillies à la question "avez-vous trouvé un stage ?" encore **23,7%** des étudiant.e.s n'en n'avaient toujours pas trouvé. Cela représente presque un quart des réponses. Environ **4,7%** des étudiant.e.s ayant répondu au questionnaire ont vu leur stage annulé en raison du confinement. Même si ce pourcentage n'est pas le plus représentatif, il soulève quand même l'impact de la crise sanitaire sur les formations en travail social et montre que cette dernière peut mettre en péril de nombreux parcours. De plus, 77,3 % des étudiant.e.s ont répondu devoir trouver leur stage seul, sans aide des centres de formations, ce qui peut complexifier la mise en stage. Le manque de soutien des centres de formation concernant la mise en stage a pu parfois être relevé.

Un arrêté portant sur les mesures provisoires de mise en œuvre de la formation pratique pour les candidats aux diplômes du travail social en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 est sorti le 20 novembre dernier. Cet arrêté permet, notamment, un allègement du nombre d'heures de stage nécessaire à la validation des diplômes. Mais cet arrêté prend-t-il en compte l'impact de deux périodes de confinement successives ? Certain.e.s étudiant.e.s ont dû interrompre leur stage en raison du premier confinement et se retrouvent une nouvelle fois sans possibilité de réaliser leur formation pratique à cause de ce deuxième confinement. Auront-ils le quota d'heures nécessaire pour se présenter au diplôme et ce, malgré l'allègement prévu par l'arrêté ? La DGCS a demandé aux centres de formations de trouver des alternatives afin de permettre aux étudiant.e.s d'acquérir le niveau de compétence souhaité par d'autres moyens que la formation pratique. Mais ces moyens restent flous et peu concrets. Comment permettre aux étudiant.e.s de passer leur diplôme dans des conditions favorables, égalitaires et sans être défavorisé par le manque d'heures de formation pratique ? Comment assurer une formation pratique, une expérience de terrain aux étudiant.e.s, travailleur.se.s sociaux.le.s de demain dans un contexte sanitaire inédit où les structures ne prennent plus de stagiaires ?

De plus, de nombreuses certifications sont liées à des dossiers réalisés lors des périodes de pratique professionnelle. L'impact de la crise sanitaire sur les stages peut rendre difficile la réalisation de ces dossiers certificatifs. Quel impact aura le manque d'heures de stage sur la poursuite de la formation et sur la réalisation des dossiers ? Quelle conséquence cela aura-t-il sur les certifications et sur l'obtention du diplôme ? De nombreux.se.s étudiant.e.s témoignent de l'impact de la crise sanitaire sur le terrain mais regrettent qu'aucun aménagement ne soit fait concernant les travaux à rendre.

La gratification est une autre problématique importante concernant les stages qui inquiète les étudiant.e.s. L'allègement du nombre d'heures de stage va-t-il impacter les gratifications ? Nombreux sont les étudiant.e.s qui sont obligés de trouver des stratagèmes pour ne plus être gratifiable et ainsi avoir un stage convenable (notamment proche de leur lieu d'habitation, qui correspond à leurs envies d'expérience pratique,...). Ils renoncent alors à un apport financier qui peut être plus que nécessaire pour répondre à leurs besoins essentiels. La précarité impacte les étudiant.e.s en travail social, encore plus avec la crise sanitaire. Lors de notre enquête, **57,4%** des étudiant.e.s sondé.e.s sont non-gratifié.e.s, ce qui représente un pourcentage très élevé. Nous pouvons nous demander si cette non-gratification est due à leur statut ou à une obligation d'y renoncer. Tous les étudiant.e.s non-gratifié.e.s peuvent-ils.elles répondre à leurs besoins essentiels ?

Nous savons qu'il existe un fond de transition que les DRJDSCS peuvent fournir aux terrains de stage lorsqu'ils en font la demande. Il permet d'aider à la gratification des stagiaires. Cependant, ces fonds ne semblent appliqués qu'en Ile-de-France. Pourquoi n'y-a-t-il pas de cohérence nationale concernant ce fond de transition ? Les autres régions de France n'ont-elles pas les mêmes besoins, les mêmes difficultés en termes de gratifications de stages ? Ce fond de transition est-il réellement efficace ?

Concernant la précarité étudiante, le gouvernement a annoncé la création de 2000 jobs pour les étudiant.e.s de première année dans les universités, afin de les aider et leur apporter un soutien. Mais qu'en est-il pour les étudiant.e.s en travail social ? Sont-ils concernés par ces annonces ? De plus, il a été annoncé une aide de 150€ versé par le CROUS aux étudiant.e.s boursiers. Nous savons que la Nouvelle-Aquitaine va verser cette aide aux étudiant.e.s boursiers, mais qu'en est-il des autres régions ? Cela montre encore une fois une non reconnaissance des formations en travail social et de ses étudiant.e.s.

Nous constatons que la crise sanitaire vient mettre en avant une pénurie des stages, pénurie qui existait bien avant, surtout pour les étudiant.e.s concerné.es.s par la gratification, et accentuer la précarité étudiante. Ne serait-il pas temps de réagir afin de préserver la richesse des formations du travail social ?

### **Les certifications : l'enjeu de l'année 2020/2021 pour les étudiant.e.s en travail social ?**

Selon 27,3% des étudiant.e.s interrogé.e.s les certifications sont l'une de leurs plus grandes sources d'inquiétudes en cette fin d'année. En effet, selon plusieurs retours d'étudiant.e.s, notamment de 1ère et 2ème années, les certifications qui devaient avoir lieu lors du premier confinement ont été décalées, souvent à la rentrée 2020. Cependant, le nouveau confinement vient de nouveau bouleverser les plannings de certifications, ce qui crée une grande confusion, tant pour les étudiant.e.s que pour les centres de formation.

Malgré la fermeture des établissements de l'enseignement supérieur et la mise en place des cours à distance, les épreuves sont maintenues pour 84,7 % des étudiant.e.s sondé.e.s. Cependant, leur organisation dépend des centres de formations, qui tâtonnent et aménagent les certifications comme ils le peuvent. Cela peut créer de grandes disparités entre les centres de formations et entre chaque région car aucune ligne directrice n'a été apportée d'un point de vue national. Ainsi, certain.e.s étudiant.e.s réalisent des épreuves écrites et/ou orales à distance, d'autres en présentiel, certaines épreuves sont repoussées,... Parfois les instructions changent d'une semaine sur l'autre, avec peu d'anticipation, ce qui peut accroître

considérablement l'anxiété chez les étudiant.e.s. Quelques étudiant.e.s ont fait part qu'il.elle.s avaient reçu leur convocation pour un oral seulement 2 jours avant la date prévue. Comment préparer au mieux une épreuve certificative en seulement 2 jours ? De plus, outre le manque d'anticipation, les conditions de préparation aux différentes épreuves se trouvent impactées : suppression des oraux blancs, peu de temps de préparation, peu d'accompagnement de la part des centres de formations, ... A cela s'ajoute une charge de travail qui n'a pas diminué, voire qui a augmenté, tant sur les terrains professionnels que pour la formation. Comment permettre aux étudiant.e.s de poursuivre leur formation dans de bonnes conditions malgré les impacts du contexte sanitaire ? De plus, si les épreuves sont repoussées, cela signifie-t-il que les étudiant.e.s devront passer toutes leurs certifications en fin d'année, alors même que certains travaux ont été rendus depuis plusieurs mois ?

Nous nous interrogeons sur les conditions de passage des certifications et souhaitons un cadre plus concret afin de permettre aux étudiant.e.s de passer leur diplôme sans angoisse supplémentaire. Sans réponses concrètes et garanties pour l'avenir, nous nous inquiétons d'un arrêt de formation massif chez les étudiant.e.s en travail social. En effet, plusieurs étudiant.e.s nous ont fait part de leur désir d'arrêter leur formation, du fait qu'ils n'arrivent plus à gérer leur stress, la réalisation des différents dossiers à rendre et du fait du manque d'implication et de soutien des centres de formation.

De plus, les certifications finales, bien que l'échéance soit encore lointaine, sont au cœur des inquiétudes des étudiant.e.s en 3ème année. En effet, comme nous l'avons évoqué plus haut, beaucoup de dossiers certificatifs comportent une phase de recherche et d'enquête sur le terrain professionnel. Or, une partie des étudiant.e.s n'ont pu terminer leur stage en deuxième année et/ou ne trouvent pas de stage pour cette début de troisième année, dû à la situation sanitaire actuelle. Cela conduit les étudiant.e.s à se questionner sur la continuité de leur formation.

L'incertitude sur l'avenir, sur la réouverture des centres de formation et sur un possible 3ème confinement plonge les étudiant.e.s en travail social dans des doutes permanents. Il est évident que les étudiant.e.s ont besoin de garanties concrètes concernant les modalités de certification et les travaux à réaliser pour l'obtention de leur diplôme. Ils.elles ont également besoin d'être préparé.e.s et accompagné.e.s dans les meilleures conditions possibles afin qu'ils.elles ne soient pas pénalisé.e.s par cette crise sanitaire qui se poursuit.

### **Cours-en distanciel : Une déshumanisation de la formation ?**

La question des cours en distanciel est une des préoccupations majeures, pour 31% des étudiant.e.s sondé.e.s. En effet, depuis le premier confinement, les centres de formations ont fermé et ont dû adapter leurs enseignements. Les cours se sont donc mis en place par visioconférence le plus souvent, ou par envoi des contenus par mail. Or, le travail social est avant tout basé sur le relationnel et l'humain. La formation est un lieu où nous pouvons échanger et où nous sommes très souvent amené.e.s à travailler en groupe. Ce sont les interactions avec les formateurs, les intervenants et entre étudiant.e.s qui amènent des réflexions et nous permettent de construire notre identité professionnelle. C'est en échangeant sur nos pratiques que nous pouvons intégrer les apports théoriques et y mettre du sens. Les cours en visioconférence, ou en supports écrits, parfois sans commentaires, enlèvent beaucoup de spontanéité dans la formation et dans les interactions nécessaires au travail social et entravent le dynamisme qui fait la richesse des formations en travail social. Les étudiant.e.s s'inquiètent de ne pas pouvoir retourner en cours en présentiel, et de finir leur

année dans ces mêmes conditions, au vu du contexte sanitaire encore incertain. Ils s'interrogent également sur la légitimité d'une formation en distanciel sur le terrain professionnel.

À cela s'ajoute la difficulté pour de nombreux étudiant.e.s de suivre les cours derrière un écran, en continu. En effet, une journée de 8h en visioconférence plutôt qu'en présentiel n'a pas le même impact sur la fatigabilité et sur la concentration. Des témoignages d'étudiant.e.s mettent en avant la survenue de migraines suite à l'exposition prolongée devant un écran ou encore l'impossibilité de suivre les cours de manière optimale lorsque nous sommes chez soi. Les cours en distanciel sont beaucoup moins interactifs qu'ils ne peuvent l'être en présentiel, ce qui peut amener une certaine lassitude et moins d'écoute et de concentration. De plus, nous constatons encore que 21,8% des étudiant.e.s n'ont pas les conditions nécessaires pour travailler correctement en distanciel (réseaux, matériel informatique, espace de travail, tranquillité, etc.). Comment poursuivre une formation en distanciel lorsque nous n'avons pas les conditions matérielles de le faire ? Quel impact sur la formation de ces étudiant.e.s, qui se retrouvent pénalisés.e.s ? De même, l'accès à la documentation et aux données nécessaires pour la réalisation des différents dossiers est difficile durant cette période de confinement. Dans certains établissements de formations les centres de documentation sont fermés.

Nous pouvons également relever qu'environ **13%** des étudiant.e.s sondés.e.s redoutent le décrochage scolaire. En effet, les étudiant.e.s se retrouvent face à des enseignements moins dynamiques, à un manque d'accompagnement et parfois de soutien de la part des centres de formation, qui se retrouvent, eux aussi, démunis. L'isolement démobilise les étudiant.e.s de leur formation. Nombreux.ses peuvent être susceptibles de ne plus avoir la volonté de suivre les cours proposés en distanciel. La situation est inquiétante, notamment pour les étudiant.e.s de 1ère année. Comment accrocher dans une formation qui a quasiment débuté en distanciel ? Qu'en est-il des étudiant.e.s de première année qui n'ont pas eu les mêmes conditions d'accueil que leurs collègues des années précédentes ? Comment s'investir dans une formation dans de telles conditions ? Nous nous inquiétons de l'interruption de formation d'un grand nombre d'étudiant.e.s en cette année difficile. Les arrêts de formation ne pourraient être remplacés, voire ne pourraient plus être financés, ce qui mettrait à mal des formations et des métiers déjà en grande difficulté.

### Proposition de solutions des étudiant.e.s et de la FNEMS

---

Dans notre questionnaire nous avons proposé aux étudiant.e.s en travail social d'émettre des propositions afin d'améliorer les conditions de formation en cette période de crise sanitaire. Nous vous faisons remonter leurs différentes suggestions.

La précarité étudiante touche un grand nombre d'étudiant.e.s en travail social et certain.e.s n'ont pas les moyens de s'acheter le matériel informatique nécessaire permettant un travail à distance. Certaines régions ont pu proposer un soutien financier pour l'acquisition de matériel informatique, mais cela ne restait accessible qu'aux étudiant.e.s en apprentissage. Qu'en est-il pour les étudiant.e.s en voie directe qui ne perçoivent pas de salaire ? Pourquoi n'est-ce pas une aide nationale ? Certain.e.s étudiant.e.s proposent donc la mise en place d'un fond national et/ou d'outils leur permettant de pouvoir suivre et travailler leurs cours à distance.

La FNEMS, en concertation avec l'UNAFORIS, souhaite la création d'un groupe de travail permettant d'élaborer ensemble sur les problématiques importantes liées aux formations en travail social. Ce groupe permettrait de réunir les acteurs de la formation ainsi que des professionnels du travail social et aurait pour vocation de proposer les meilleures solutions possibles aux différents problèmes rencontrés et de ne plus laisser les étudiant.e.s et les centres de formations de côté.

La FNEMS souhaite la sortie d'un arrêté visant à cadrer les certifications de cette année 2020/2021 en lien avec la crise sanitaire. A l'heure actuelle, les étudiant.e.s sont dans l'incertitude et les centres de formations s'organisent, chacun à leur manière, comme ils le peuvent, sans réel cadrage. Un arrêté permettrait un meilleur encadrement et ce, d'un point de vue national afin que les étudiant.e.s en travail social puissent assurer leur année dans les meilleures conditions possibles et sans disparités ni inégalités.

Nous souhaitons également des mesures concrètes pour la gratification des étudiant.e.s en travail social lors de leurs stages. En effet, **l'instruction interministérielle n°2015-102 du 31 mars 2015 relative au nouveau cadre réglementaire de mise en œuvre de l'alternance intégrative pour les formations en travail social**, amène la notion de gratification pour les étudiant.e.s en travail social. Cependant, les stages gratifiés sont de plus en plus rares et de nombreux étudiant.e.s se retrouvent lésé.e.s. Ils.elles doivent souvent renoncer à leur gratification pour trouver un stage, notamment en s'inscrivant à pôle emploi. Nous demandons à ce que les DRJSCS de chaque région mettent en place le fond de transition existant, afin que les étudiant.e.s en travail social puissent se former dans les meilleures conditions tout en limitant la précarité étudiante.

## Conclusion :

---

Cette nouvelle période de confinement, qui vient s'ajouter à la première, crée chez les étudiant.e.s en travail social inquiétudes et questionnements concernant l'avenir et la continuité de leur formation. Les cours à distance, les certifications, les stages, la précarité ou encore le décrochage scolaire sont au cœur des problématiques.

Un total de 1379 étudiant.e.s ont apporté leur parole et regard sur cette période difficile, via ce questionnaire. Cette contribution, bien qu'à visée informative, ambitionne l'émergence de groupes de réflexions autour des problématiques des formations en travail social, qu'une partie des étudiant.e.s ont pu nous faire remonter.

La FNEMS reste ainsi mobilisée dans la représentation des étudiant.e.s en travail social et réitère toute sa confiance en vous. C'est ensemble que nous pourrons apporter des solutions et des stratégies afin que chacun.e soit à même de vivre sa formation dans les meilleures conditions.

Romain BIROLINI  
Président  
president.fnems@gmail.com

Marine DUFOUR  
Vice-présidente en charge  
de la défense des droits  
droits.fnems@gmail.com